

Assemblée Générale Extraordinaire

Salon de la Plongée – Stand FFESSM

7 janvier 2023

2^{ème} convocation AGE Nantes 3 et 4 décembre 2022 faute de quorum

MANDAT de délégué officiel/Pouvoir

LA STRUCTURE

.....

N° du club/SCA :

1 – EST PRÉSENTE à l'Assemblée Générale et représentée par :

Nom : Prénom :

N° de licence : (Licence à présenter au secrétariat de l'AG)

En qualité de

Président(e) / Gérant(e) de la structure

OU

Délégué officiel, qui est licencié, adhérent ou salarié de la structure et est mandaté par le président/gérant de la structure

2 – N'EST PAS PRÉSENTE à l'Assemblée Générale et donne en conséquence pouvoir à la structure ci-dessous présente et enregistrée comme telle auprès du secrétariat de l'AG :

Nom du club/SCA qui vous représente : N° :

Représenté par (nom du délégué officiel ou Président/Gérant) :

Nom/Prénom : N° de licence :

En sa qualité de Président(e)/Gérant(e) de cette structure, ou Délégué Officiel dûment mandaté par lui.

Fait le : à :

Par : (nom Prénom N° de licence) Président(e)/Gérant(e)

Signature du Président/Gérant
et cachet de la structure